Claude BUSCHINI Boudry, le 21 juin 2022.

Pré-Landry 51

2017 BOUDRY

*cesbus@net2000.ch*

Ville et commune de Boudry.

**Interpellation au Conseil général pour le Conseil communal.**

Nos conseillers communaux sont là pour gérer et améliorer les biens et équipements de notre cité.

Depuis peu, les citoyens n’entendent qu’une chose : **suppressions !**

* du camping
* du chemin de Pontareuse
* des commissions d’urbanisme et de circulation
* du parking derrière la salle de spectacles
* de la circulation à la rue Louis-Favre
* du tourne-bus au terminus du Littorail
* des passages piétons
* de la cabane des pêcheurs de l’embouchure
* de l’éclairage de nuit en dehors du centre de la localité
* et sûrement d’autres éléments à supprimer…

*Question :*

*Plutôt que de détruire, quelles sont les propositions d’embellissement,*

*de création de bien-être pour la population que le Conseil communal propose ?*

Cordialement C. Buschini